

## PRÉSENTATION

Voici plus de vingt années que l'approche par les capacités a dépassé les cercles restreints des amateurs de débats économiques pointus pour devenir un champ de recherche multidisciplinaire et mondial. Amartya Sen, son principal concepteur, a obtenu le prix Nobel en 1998, accédant de son vivant à une renommée à laquelle ne peuvent prétendre que peu d'experts en sciences sociales. Non sans de bonnes raisons : la *Capability Approach* est une démarche vraiment innovante. Dans son propre champ, d'abord : en dépit de sa consécration, l'œuvre de Sen reste aujourd'hui un objet théorique non identifié sur les écrans de l'économie orthodoxe. Ses thématiques centrales font tache dans le paysage : la pauvreté plutôt que le marché du travail, les droits moraux plutôt que les calculs d'efficacité, la critique de l'utilitarisme plutôt que la célébration de l'égoïsme rationnel. Chose remarquable également, il a fait école non en fermant, mais en ouvrant grandes les portes de l'économie. Il a, d'une part, ancré sa réflexion dans la philosophie politique et morale la plus exigeante, en discutant avec Rawls, Dworkin, Williams ou Nussbaum. Il a, d'autre part, fécondé les sciences du développement, en proposant une (ré-)évaluation importante des politiques publiques.

Il n'est pas sûr cependant que les sciences sociales – et, notamment, les sciences sociales francophones – aient jusqu'à ce jour pris toute la mesure de la fertilité des travaux de l'approche par les capacités pour leurs propres débats. Si certains philosophes ont rencontré Sen depuis belle lurette, ce n'est pas le cas des sociologues ou des anthropologues. Pourtant, l'actualité de cette

approche mérite qu'on lui accorde, comme on le verra tout au long de ces pages, plus qu'une attention distraite. La conjoncture intellectuelle et politique de notre temps se prête tout particulièrement à sa discussion.

### **La pertinence d'une démarche**

Le débat des sciences sociales contemporaines fait signe vers la nécessité d'un renouvellement de l'appareil conceptuel et des objets d'enquête. Ce volume a été bâti avec la conviction que ce renouvellement peut s'appuyer sur l'approche par les capacités. Nous nous en tiendrons ici à trois problématiques saillantes de cette actualité. La première est strictement épistémologique ; la deuxième est pratique et politique et la troisième, idéologique.

Sur le plan épistémologique, l'approche par les capacités présente l'immense mérite de développer rigoureusement une théorie sociale qui inclut, comme un de ses éléments constitutifs, la réflexivité des acteurs. Elle propose une théorie de la rationalité qui, tout en réservant une place privilégiée aux procédures du choix, ne réduit pas ces procédures au calcul omniscient des préférences. Elle admet, dans le chef des acteurs, l'existence de classements et de méta-classements. Les valeurs (les méta-classements) pèsent d'un poids décisif dans sa définition de la rationalité. Les classements sont supposés « incomplets » et la raison pratique est supposée se déployer sur des valeurs non-homogènes. L'approche par les capacités postule aussi l'imprévisibilité de la liberté. Le possible fait alors partie du réel dont il faut rendre compte. Mais c'est un possible dont les paramètres ne flottent pas, abstraits, au-dessus des contextes de décision des acteurs. Comme on le verra dans ces pages, la notion de situation est au cœur de la démarche.

En ce sens donc, l'approche par les capacités est à mettre au rang des théories qui placent le sujet-acteur à leur fondement. Mais cette accentuation du sujet y va de pair avec une quête d'objectivité sur le plan scientifique et un souci d'égalité sur le plan normatif. L'approche *par* les capacités se distingue ainsi dans le paysage des sciences sociales. Entraînées par une subjectivation qui tend à se radicaliser, une partie de nos disciplines versent dans une version purement herméneutique et (dé)constructrice de la réalité sociale. Au contraire, l'approche par les capacités maintient le cap de l'objectivité. Pour soutenir cette exigeante dialectique, deux thématiques sont mobilisées, qui occuperont dans ce recueil une place tout à fait privilégiée : la question de la mesure et celle de la délibération. D'une part en effet, l'approche par les capacités a ouvert un débat crucial sur la question de la mesure en sciences sociales. Sa contestation des indicateurs purement utilitaristes ou monétaires du développement, sa volonté d'y substituer une autre « objectivité » méritent

d'être prises au sérieux et discutées, comme le font A. Ogien et N. Farvaque. D'autre part, l'insistance de Sen sur le « raisonnement public » (*public reasoning*) n'a cessé de croître au fil de son œuvre – le texte sur les droits humains traduit dans ce volume n'en constitue qu'une preuve supplémentaire. Tout se passe comme si l'absence d'un accès direct à l'objectivité rendait plus cruciale encore la délibération des acteurs. Elle seule garantit une approche progressive de la position du « spectateur impartial » smithien, référence cardinale de l'œuvre de Sen attestant de l'idéal universaliste qui la traverse tout entière. La question de la démocratie délibérative lui est, bien sûr, liée et c'est pourquoi nous n'avons pas hésité à mêler ici questions épistémologiques et questions politiques, comme l'illustrent les contributions de J. Bohman, J.-M. Bonvin et A. Sen.

Si ces questions constituent des enjeux théoriques justifiant, à eux seuls, une réflexion sur les capacités, elles rencontrent aussi un souci pratique qui anime aujourd'hui bien des acteurs qui, peu ou prou, se trouvent mêlés aux politiques publiques. Mesure et délibération sont précisément placées au centre d'une discussion difficile en train de se nouer autour de la réforme des politiques publiques. En effet, *l'action* publique est de plus en plus liée, dans les discours et dans les faits, à *l'évaluation* publique. Certains n'hésitent pas à parler, désormais, d'« État évaluateur ». L'évaluation appelle la production de faits objectivables et d'un accord sur les « valeurs » qu'il convient de leur assigner. Ainsi, la nouvelle gouvernance européenne s'appuie sur des batteries d'indicateurs pour formuler ses objectifs et apprécier ses résultats, tout en ouvrant un processus délibératif supposé générer un sens commun (comme le montre notamment la nouvelle « méthode ouverte de coordination » née de la stratégie de Lisbonne). Tout ceci requerrait une science nouvelle de l'évaluation, axée sur la pratique autant que sur la théorie. L'approche par les capacités, loin de s'en tenir à la théorie de la justice ou du bien commun, tente de théoriser et d'opérationnaliser une telle science évaluative. Les contributions de N. Farvaque, A. Ogien, R. Salais et J. De Munck abordent cette question sous différents angles.

Enfin, l'approche par les capacités est partenaire d'un troisième débat, le débat sur l'égalité, lui aussi remis sur le métier dans les sociétés post-industrielles. Il s'agit alors d'idéologie politique, prise au sens non péjoratif de doctrines cohérentes qui orientent l'action, avec une insistance sur ce qu'on appelle d'habitude la théorie de la justice.

Certes, nous n'avons pas voulu aborder *frontalement* les questions de théorie de la justice que soulèvent les thèses de Sen. Ces aspects-là de la discussion sont bien connus. Ils ont été traités adéquatement par les philosophes familiers des débats Sen/Rawls (Robeyns, 2008), Sen/Nussbaum (Nussbaum, 2003 ;

Sen, 2004 ; Feldman & Gellert, 2006), Sen/Dworkin (Pierik & Robeyns, 2007). Cependant, la question reste à l'arrière-plan de notre démarche car on ne peut manquer de relever l'importance sans cesse prise, dans le débat public, par le libéralisme égalitariste. Vingt années à peine après la chute du mur de Berlin, en régime de mondialisation forcée, se pose plus que jamais la question de la conciliation de l'égalité avec la liberté. Nous ne pouvons plus rêver que cette conciliation s'opérera en idéalisant la place des individus dans l'action collective ou en vaticinant sur les lois immanentes de l'histoire en marche. Mais pour reformuler cette équation en termes opérationnalisables dans nos disciplines, nous n'avons que peu de recours. La théorie de la justice de John Rawls reste contractualiste et peu ouverte à la recherche empirique, même si elle féconde des discussions importantes. Une des forces de l'approche par les capacités est de proposer un cadre non rawlsien à une démarche égalitariste. Comme Rawls (1987), Sen articule l'option égalitariste avec un privilège accordé à la liberté. Mais il dépasse ce qu'il appelle le « ressourcisme » que l'auteur de la *Théorie de la justice* partage, ironiquement, avec tant de courants d'inspiration marxiste – parmi lesquels, très proche de nous, une sociologie comme l'approche par les ressources de B. Friot (1999). Sen ouvre sa « base informationnelle » à des connaissances fines de l'environnement et des usages. Entre sciences sociales empiriques et théorie de la justice, une collaboration redevient possible au service de l'égalité, comme le développent dans ce volume F. Eymard-Duvernay, J. Bohman et J.-M. Bonvin.

### **Une introduction et une contribution**

Si nous sommes convaincus de la pertinence multiple d'un dialogue entre les sciences sociales et l'approche par les capacités, encore faut-il lever les nombreux obstacles qui rendent le débat difficile, voire impossible. Sous bien des aspects, un spécialiste en sciences sociales peut se sentir en terrain familier quand il aborde les concepts centraux de l'approche par les capacités tout en étant, simultanément, dépaysé, voire gêné, par son vocabulaire et ses modes de raisonnement. La nécessité d'une introduction reste (encore) évidente. Sous un premier aspect, le présent volume constitue une telle introduction. Nous n'avons pas hésité à reprendre quelques-uns des concepts fondamentaux de Sen pour les exposer et pour les illustrer : le concept de capacité et d'accomplissement (De Munck) ; les opérationnalisations méthodologiques (Farvaque) ; l'importance de la démocratie (Bonvin), et des droits (Sen, De Munck) ; l'objectivité positionnelle (Zimmermann) ; la problématique des mesures économiques objectives (Farvaque, Ogien). Certains auteurs de l'ouvrage – et le texte de Sen lui-même – reprennent, didactiquement, des

arguments essentiels d'un débat qui a déjà eu lieu. Nous puisons largement dans la littérature pertinente sur le sujet, dont l'essentiel est écrit en langue anglaise. Sans prétendre à aucune exclusivité, il s'agit d'aider à bien appréhender les termes complexes de cette problématique, à ce stade de son développement.

Mais, sous un deuxième aspect, cette introduction se veut aussi une contribution. D'un côté, elle prolonge dans des domaines nouveaux les intuitions séminales de Sen. Les capacités sont mobilisées pour éclairer l'action européenne pour l'emploi (Salais), les questions juridiques posées par les droits sociaux (Orianne & De Munck), la liberté politique réelle (Bohman). D'un autre côté, des discussions sont proposées sur des points cruciaux, « avec Sen et contre Sen » pour reprendre la formule désormais consacrée. On n'épargne pas au lecteur l'exploration des points aveugles de l'approche: le travail (Zimmermann, Ferreras, Eymard-Duvernay); l'indexicalité des capacités (dépendance par rapport aux situations) (Zimmermann); la dimension collective de l'action (Bohman et Ferreras); les conventions cognitives (Salais, Ogien). Partant d'une perspective de sciences sociales, la cohérence et la pertinence des thèses fondamentales de l'approche par les capacités sont ainsi fermement mises à l'épreuve.

Loin d'être disparates, ces compléments ou critiques se recoupent, voire convergent. Ils pourraient même annoncer un dépassement de l'approche vers un nouvel horizon. S'il nous fallait résumer sommairement les lignes émergentes des arguments foisonnants qui trament ce recueil, nous dirions qu'elles tournent autour de deux dimensions convergentes: une dimension institutionnaliste et une dimension pragmatiste. Ces dimensions, que Sen ne développe pas en tant que telles, pourraient constituer les éléments d'une traduction de l'approche par les capacités dans les sciences sociales.

### **Pas de capacités sans institutions**

Le premier fil rouge de la discussion proposée ici tient dans une lecture particulière du concept de capacité. Comme le notent plusieurs de nos contributeurs, il est nécessaire d'identifier la singularité de la démarche de Sen dans l'ensemble des théories qui, à un titre ou à un autre, invoquent des compétences et des ressources, des capitaux et des dispositions. Y a-t-il une spécificité de l'épistémologie de Sen qui lui donne un intérêt particulier dans l'ensemble des théories aujourd'hui mises sur le marché des idées? La réponse est positive même s'il est vrai que Sen lui-même n'a pas toujours tiré toutes les conséquences de ses intuitions les plus perspicaces. Pour le dire en un mot, l'importance du concept de capacité qu'il mobilise nous semble tenir dans sa

dimension institutionnelle. Cette dimension intègre et dépasse l'opposition trop simple dans laquelle se tient d'habitude le débat sur les capacités.

Tel qu'il se cristallise dans les travaux contemporains des sciences humaines, le concept de capacité oscille entre deux pôles : un pôle individuel et un pôle social. D'un côté, l'économie orthodoxe ou la psychologie du développement reconnaissent l'existence et l'importance des capacités du sujet individuel (version 1). Celles-ci cherchent à s'exprimer et s'actualiser dans des comportements objectifs. Potentialités inscrites dans l'entité individuelle, elles sont sensibles à l'environnement. Mais elles restent fondamentalement un attribut des individus qui les portent. Et on connaît l'importance qu'accordent désormais les dispositifs institutionnels, privés ou publics, à l'apprentissage des individus. Toute une sémantique de l'activité et de la responsabilité puise, dans ce concept de capacité individuelle, sa ressource fondamentale. Elle a désormais atteint le champ des politiques sociales, marqué par l'individuation des parcours et la subjectivation des engagements. L'« État social actif », les politiques d'incitation, les menus de protection personnalisés incitent les individus à développer des capacités qui leur appartiennent et qui, finalement, n'appartiennent qu'à eux.

D'un autre côté (comme on peut s'y attendre en bonne dialectique), les sciences sociales – la sociologie et l'anthropologie surtout, avec la complicité de l'économie hétérodoxe et de la psychologie sociale – insistent au contraire sur la nature socialement construite des capacités (version 2). C'est le *milieu* de formation et de réalisation des capacités qui est alors mis en exergue. Une capacité n'est pas une propriété d'un individu, mais le produit d'une rencontre dont l'individu n'est, finalement, qu'un terme parmi d'autres, contingent et même, dans certains cas, remplaçable. La capacité vit et meurt en interaction. Pour être complet, on ajoutera qu'il ne s'agit pas seulement des interactions des hommes entre eux, mais aussi avec les objets. Des constructions théoriques sophistiquées et très remarquables rendent compte de ces capacités, qui vont de l'habitus de P. Bourdieu (1980) aux compétences-réseaux de M. Callon (1991).

Les dispositifs d'apprentissage sont alors définis et construits selon des schèmes conceptuels qui tiennent compte de cette socialisation première des capacités. Et sur ce plan aussi, on a vu proliférer des politiques sociales spécifiques censées combler les déficits en capacités : politiques de capital humain qui viennent « compléter » les capitaux « non-humains » (Comim & Carey, 2001) ; déploiement de supports en réseaux ; pédagogies en immersion. Toutes ces propositions aujourd'hui en vogue puisent leur inspiration dans cette deuxième acception des capacités.

Il n'est pas douteux que l'approche par les capacités intègre cette tension

classique. Comme D. Gasper (2002), les auteurs de ce recueil soulignent la coexistence des deux concepts de capacité dans l'œuvre de Sen : le premier tourné vers les compétences de l'individu, le second vers les opportunités accessibles à ce dernier. Cependant, une troisième dimension y est ajoutée, qui complexifie la donne. Elle a une portée tant explicative qu'éthico-politique. La capacité n'est pas seulement de nature empirique pour Sen, ce qu'elle est tant du point de vue de la première que de la deuxième acception. Elle est aussi *normative*. Elle est une affaire de droit, *d'entitlement*, dans un environnement politique et social donné. Cette remarque a une double portée.

D'un côté, elle introduit sur le plan de la description et de l'explication empirique la prise en compte de l'attente normative (qui peut être déçue sans cesser d'exister !). Il s'agit donc d'une incertitude qualifiée qui caractérise *intrinsèquement* la réalité étudiée par les sciences sociales. Cette qualification passe par une description morale et juridique des interactions qui est irréductible à leur description causaliste, puisque le rapport entre un droit et sa satisfaction n'est pas du même ordre que le rapport entre une cause et son effet. D'un autre côté, la capacité au sens *d'entitlement* est l'objet d'une évaluation morale. Elle n'appelle pas seulement une technique du développement, mais une politique des droits (au sens large). La capacité n'est pas seulement ce que peut un individu socialisé. Elle est aussi, pour Sen, ce qu'il *doit pouvoir*. Une politique sociale qui s'indexerait sur cette dimension-là de la capacité passe nécessairement par la mobilisation de dispositifs de droits et d'obligations, par des référents collectifs de l'évaluation, bref par des institutions.

On se trouve donc, chez Sen, face à un concept de capacité complexe qui intègre une face individuelle (version 1), une face empiriquement socialisée (version 2) et une troisième face, institutionnelle (version 3). C'est sur cette carte à trois dimensions que se sont calés tous les contributeurs à cet ouvrage. De là vient le choix du texte de Sen proposé en français aux lecteurs de ce volume. Il nous a semblé de la plus haute importance d'attirer l'attention du lecteur francophone sur le fait que Sen est, de part en part, un penseur des droits autant qu'un penseur de l'économie. C'est une clef essentielle pour dissiper bien des malentendus qui en pourraient grever la réception.

Sen a-t-il tiré toutes les conséquences de son propre institutionnalisme ? Les assume-t-il ? Il est difficile de répondre par oui ou non à cette question. Il est en revanche certain qu'une bonne partie des chercheurs qui se rallient sous la bannière des « capacités » ne se reconnaîtraient point dans ce tournant institutionnaliste que nous prêtons à l'approche par les capacités. Nous assumons cependant totalement cette lecture. Elle sera notre premier fil d'Ariane dans le labyrinthe des capacités.

### Une épistémologie pragmatiste ?

Le deuxième fil rouge qui traverse ce dossier est d'ordre épistémologique. Dans quelques textes assez rares, par quelques remarques éparses, Sen thématise son épistémologie comme la quête d'une « objectivité positionnelle » (ou « paramétrique »). Cette quête n'a cependant pas de grandes chances d'aboutir si elle ne cherche pas, simultanément, à thématiser les rapports entre observation et action, entre connaissance et situation, entre savoirs experts et savoirs profanes.

Au centre de cette problématique, on trouve chez Sen l'idée absolument cruciale de « base informationnelle » de l'évaluation. Sen n'a jamais caché que cette « base » présentait un double caractère : elle est un artefact (elle est le produit de « sélections » et d'opérations plus ou moins conscientes) et elle fournit potentiellement une objectivité. Ces deux prédicats ne sont pas faciles à concilier. Ils appellent en tout cas, aux yeux des contributeurs à ce volume (Salais, Zimmermann, Ogien, Farvaque), des précisions supplémentaires. Si on tient compte de leurs demandes, on est chaque fois renvoyé à la question de la construction commune des repères d'objectivité, et en amont encore, à celle de l'action en commun. Mais y a-t-il chez Sen une théorie de l'action en commun ? L'« *agency* » dont il fait un élément essentiel de sa théorie de la liberté peut-elle être pensée en lien avec la version 2 et la version 3 de la capacité, et non plus comme l'attribut du seul individu ? I. Ferreras, J. Bohman décèlent des ébauches d'une telle théorie de l'action chez Sen, comme en attente de développement. Mais il conviendrait d'en prolonger les prémisses par des interrogations d'ordre épistémologique.

On verrait alors combien la question du rapport entre mesure et délibération, dont nous soulignons l'importance politique contemporaine, trouverait à s'éclairer d'une épistémologie pragmatiste de l'objectivité. La délibération n'est pas seulement une exigence pour les questions qu'Aristote réservait au jugement prudentiel, celles qui sont d'ordre non théorique et non scientifique ; pour le propos qui est le nôtre, elle est aussi une exigence théorique cruciale car la distinction entre raison théorique et raison pratique a perdu son aura. Elle ne peut en tout cas plus cacher les *pratiques d'objectivation*. Le travail de l'expert – en économie, en développement, en justice – ne fait que continuer, par des moyens plus puissants, ces processus qui sont à l'œuvre déjà dans l'action profane et la discussion ordinaire. La question du coup ne se résume plus à choisir entre le positivisme spontané de l'expert et sa déconstruction critique. Il s'agit plutôt de distinguer, par une délibération dont personne n'est exclu, entre des pratiques d'objectivation qui deviennent conscientes d'elles-mêmes. De quel type d'objectivité a-t-on besoin pour quelles finalités ? Comment raisonner les problèmes méthodologiques et techniques de la



construction des faits non à l'aune d'une impossible conformité au réel, mais d'un accord raisonné sur les finalités de l'action commune ? Ces questions cognitives sont, nous n'en doutons pas, au cœur des défis lancés à la politique du XXI<sup>e</sup> siècle.

C'est aussi en suivant le fil de ces pratiques d'objectivation que la position de l'observateur peut être traitée non seulement en terme de « point de vue » *sur* le monde mais encore d'engagement *dans* le monde, avec des partenaires et un public de destination. B. Zimmermann développe explicitement, dans sa contribution, quelques-unes des conséquences de ce déplacement épistémologique. R. Salais, F. Eymard-Duvernay, I. Ferreras, J. De Munck complètent cette lecture pragmatiste de Sen. Elle conduit non à contester mais à relativiser l'importance de la mesure quantitative au profit d'un complément « qualitatif » aux bases informationnelles constituées pour l'évaluation des acteurs.

### **Un chantier pour les sciences sociales**

On l'aura compris, ce volume se veut une introduction et une contribution à la *problématique* des capacités et non à une *doctrine* des capacités (qui, d'ailleurs, n'existe pas). L'ensemble s'organise en trois parties.

Après une mise au point conceptuelle visant à clarifier la polysémie de la notion de capacité et ses implications pour l'enquête sociale (De Munck), la première partie dresse un bilan des formes de l'enquête sur les capacités (Farvaque), avant d'envisager leur critique (Ogien) et leurs prolongements possibles en sociologie (Zimmermann). Les questions de la mesure, de l'évaluation et du jugement pratique traversent l'ensemble de ces contributions. Peut-on mesurer la liberté ? A l'appui de quelle méthode et quelle métrologie ? La discussion de ces points essentiels débouche sur une interrogation plus générale sur le statut des capacités dans une théorie de l'enquête et de l'action.

Une deuxième partie aborde les capacités sous l'angle de l'articulation de leurs trois composantes – individuelle, sociale et institutionnelle. Les droits (Sen), le marché (Eymard-Duvernay) et la démocratie (Bohman, Bonvin) y sont successivement analysés comme des supports collectifs de la liberté présidant chacun à des combinaisons spécifiques de ces composantes. Le projet de Sen de renouer avec les racines politiques de l'économie anime l'ensemble de cette partie. Il en découle des interrogations de philosophie politique sur la conception du politique et de la démocratie, mais également de sociologie politique sur la théorie de la société et des institutions.

Enfin une dernière partie propose d'explorer l'apport de l'approche par les capacités à l'analyse de l'action publique à partir de trois études de cas : le droit européen au congé parental (De Munck & Orianne), la fixation des horaires

des salariées de la grande distribution (Ferrerias) et la méthode ouverte de coordination au niveau européen (Salais). Une question transversale relie ces différents terrains : les transformations conjointes du travail, de son marché, de son organisation et des politiques sociales. Ces trois contributions montrent chacune à leur manière comment une approche par les capacités permet de penser et d'analyser ensemble ces transformations, dans leurs interrelations, tout en ouvrant un espace d'évaluation critique des pratiques étudiées.

D'aucuns seront peut-être surpris par notre parti pris de traduire la célèbre « *capability* » de Sen par le mot commun français « capacité ». Si, faisant le choix inverse, de nombreux traducteurs francophones ont préféré « capabilité » dans le souci louable de préserver l'originalité – et même la technicité – de la conception de Sen, nous avons voulu mettre en lumière les multiples ramifications du concept dans les sciences sociales, quitte à introduire, dans le lexique, une puissance d'associations et une menace d'instabilité qui appellent à être réduites et maîtrisées au cas par cas. Nous avons de même veillé à ne pas traduire systématiquement la notion de « *functionings* » par « fonctionnements » ou « mode de fonctionnement ». Cette traduction est certes quelquefois nécessaire et parfaitement justifiée. On la trouvera dans bien des pages de cet ouvrage. Mais elle peut aussi induire une compréhension trop fonctionnaliste, voire mécanique, des comportements en cause, oblitérant du même coup la charge morale et évaluative du concept. Nous lui avons donc plus d'une fois préféré le terme d'« accomplissement » ou de « réalisation »<sup>1</sup>.

Cet ouvrage a bénéficié de l'imposant travail de recherche, entamé voici près de dix années sous la houlette de R. Salais et de son laboratoire, l'unité mixte de recherche « Institutions et dynamiques historiques de l'économie » (IDHE). Il a été nourri d'intenses discussions au cours de séminaires organisés dans le cadre d'un projet de recherche financé par la Commission européenne intitulé *Social Dialogue, Employment and Territories. Toward a European Politics of Capabilities* (EUROCAP). La plupart des chercheurs qui ont contribué à cet ouvrage ont trouvé, d'une manière ou d'une autre, un soutien actif dans ces réseaux européens. Des premières contributions empiriques issues de ce projet ont été publiées dans un ouvrage collectif sous la direction de R. Salais et R. Villeneuve (2006) et dans un numéro spécial de la revue *Formation Emploi* (2007). Sous l'impulsion de R. Salais toujours, un nouveau projet a été lancé, associant de nouveaux partenaires, fécondant de nouvelles questions. Le chantier reste ouvert.

1. Pour les traductions, nous avons adopté la convention suivante : lorsque les citations renvoient à des références bibliographiques en anglais, leur traduction est celle des auteurs de chaque contribution ; lorsque les références bibliographiques sont en français nous nous contentons de citer une traduction déjà existante.

**Bibliographie**

BOURDIEU P.

1980 *Le sens pratique*, Paris, Minit.

CALLON M.

1991 « Réseaux technico-économiques et irréversibilités », in R. Boyer, B. Chavance & O. Godard (eds), *Les figures de l'irréversibilité en économie*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 195-230.

COMIM F. &amp; CAREY F.

2001 *Social Capital and the Capability Approach: Are Putnam and Sen Incompatible Bedfellows?* EAEPE Proceedings.

DWORKIN R.

2000 *Sovereign Virtue*, Cambridge, Cambridge University Press.*FORMATION EMPLOI*

2007 « Pour une approche par les capacités », 98, n° spécial.

FELDMAN S. &amp; GELLERT P.

2006 « The seductive quality of central human capabilities: sociological insights into Nussbaum and Sen's disagreement », *Economy and Society*, 35 (3), p. 423-452.

FRIOT B.

1999 *Puissance du salariat*, Paris, La Dispute.

GASPER D.

2002 « Is Sen's capability approach an adequate basis for considering human development? », *Review of Political Economy*, 14 (4), p. 435-461.

NUSSBAUM M.

2003 « Capabilities as fundamental entitlements: Sen and social justice », *Feminist Economics*, 9 (2/3), p. 33-59.

PIERIK R. & ROBEYNS I.

2007 « Resources versus capabilities. Social endowments in egalitarian theory », *Political Studies*, 55 (1), p. 132-152.

RAWLS J.

1987 *Théorie de la justice*, Paris, Seuil [1971].

ROBEYNS I.

2008 « Capabilities and theories of social justice », in E. Chiappero-Martinetti (ed.), *Debating Global Society: Reach and Limits of the Capability Approach*, Milan, Feltrinelli (à paraître).

SEN A. K.

2004 « Capabilities, lists, and public reason: Continuing the conversation », *Feminist Economics*, 10 (3), p. 77-80.

SALAS R. & VILLENEUVE R. (eds)

2006 *Développer les capacités des hommes et des territoires en Europe*, Paris, Éditions de l'Anact.